



DOCTRINE SPIRITUELLE

du S raphique Docteur Saint Bonaventure

Traite des Tentations

V. SOUSTRACTION DES CONSOLATIONS SPIRITUELLES.

LA troisi me tentation est la soustraction des consolations spirituelles. Ces consolations sont une sorte d'abri contre la tribulation ; vient-il   manquer, l' me pieuse demeure comme d sarm e, expos e   la pers cution de ses ennemis, craintive et pusillanime. La consolation spirituelle s'accorde d'ordinaire aux d butants d'abord pour qu'ils voient combien Dieu r compense magnifiquement ses serviteurs et combien il est doux de servir le Seigneur. Ils la re oivent encore pour affermir leur foi, relever leur esp rance, enflammer leur charit ,  clairer leur esprit. C'est un flambeau qui leur indique le chemin   suivre, les obstacles    viter, au milieu des t n bres, un appui contre les tentations. Le Dieu de toute bont , sachant combien la tentation et la tribulation sont utiles   l'homme, lui montre les douceurs de la consolation ; par l , il le fortifie pour l'heure du combat, il l'attire, l'encourage   toujours m riter ces m mes douceurs et faire na tre en lui le d sir de les recouvrer quand elles ont disparu. Aux voyageurs  puis s par les fatigues d'une mauvaise route, on pr pare une r fection plus abondante. Quand la colombe doit prendre